ABONNEMENTS and ob.

Trois mois..... 5 fr. Six mois..... 9 fr. (n an 16 fr. ACTRES DÉPARTEMENTS Trois mois 6 fr., Six mois 11

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

fr., Un an 20 fr.

LES ABONNEMENTS atent es ler et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOTETDEPARTEMENTS LIMITROPHE Trois mois...... 5 ft.

DUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

des caregorhes oute égale. La santitue en conclut que le président de

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

17SERTIONS

LES INSERTIONS sont requesau

Bureau du Journal du Lot et et

se paient d'avance

Annonces... 25 c. a Réclames,.. 50 c. -

M. Havas , rue J .- J. Rousseau, 3 MM. Laffite et Co, place de Bourse 8, sont seuls cha à Paris de recevoir les ann cespour le Journal du Lot.

L'acceptation du le numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

daille militaire francis AVISante via

Le Journal du Lot, très-répandu et le seul du département paraissant trois fois par semaine, publie les annonces judiciaires et administratives à 3 centimes la ligne de 45 lettres et au-dessus. Il imprime, au même taux, les placards judiciaires. 19 3974 500511

Cahors, le 20 Avril 1872.

Versailles, 18 avril 1872.

Le conflit du préfet de Marseille avec la commission de permanence des Bouches-du-Rhône, vient de se terminer devant le conseil général au désavantage de M. de Kératry dont la conduite à été désapprouvée par 16 conseillers généraux. Il est vrai que dix se sont abstenus, mais aucun n'a voté pour le préfet.

Ce dénouement a causé ici une certaine impression. Les nouvelles qu'on avait reçues permettaient d'espèrer que le préfet et le conseil parviendraient

s'entendre. Maintenant la question qui se pose est celle-ci : Un préset peut-il rester en présence d'un conseil général qui l'a blamé de la sorte? Un conseil général, de son côté, peut-il continuer de fonctionner en présence d'un préfet qu'il a pour ainsi dire condamné? L'administration d'un département n'auraitelle pas à souffrir d'un antagonisme désormais inévitable? Il ne peut pas y avoir deux opinions à cet égard; évidemment, il faut choisir : ou dissoudre

le conseil général, ou remplacer le préfet. l'ignore la décision qui sera prise. Jusqu'ici la question n'a pas été examinée; mais elle sera sans donte résolue au conseil des ministres qui se réunira aujourd'hui. Ce que je sais, c'est que l'on dit que le département des Bouches-du-Rhône est un poste difficile à administrer; que les passions marseillaises, plus bruyantes peut-être que dangereuses, doivent Déanmoins être contenues par une main vigoureuse; cest que M. de Kératry a fait beaucoup dans ce sens ; qu'il a eu le rare bonheur de faire sortir le parti conservateur de son inaction. Et l'on se demande sil serait bon de le remplacer. Il pourrait donc bien ariver que M. de Kératry fût maintenu, mais j'ai hale d'ajouter que c'est là une simple conjecture.

M. Ozenne était ici avant hier, venant de Bruxella, L'on n'a pas manque de dire que son voyage aélé motivé par les difficultés insurmontables qu'il rencontrait auprès du gouvernement belge pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce. Mais le sais au contraire que M. Ozenne a apporté à M. Thiers les assurances les plus satisfaisantes à ce

La Belgique, comme d'autres pays du reste, umprend que nous sommes dans une situation esceptionnelle, et que, sans cesser d'être les amis de 108 voisins, il nous est permis de rechercher, même un peu à leurs dépens, tout ce qui pourrait nous aider à sortir d'embarras ; la Belgique com-Prehd que si nous dénonçons les traités de commerce, ce n'est point pour revenir systématiquement th régime absolu de la protection qui a fait son tens, mais pour reprendre notre entière liberté daction. Si pour augmenter nos ressources, nous ommes contraints, d'élever les tarifs actuels de douanes ou d'en créer de nouveaux, il faut que lons ayons le droit et le pouvoir de le faire. M. Ozenne est reparti hier pour Bruxelles.

Les journaux anglais ont, depuis quelques jours, a notre égard, une attitude singulière. Tantôt ils nontrent humbles et faibles, recevant les admonestations de M. de Bismark sur nos armements; tantôt, an contraire, ils nous jugent à ce point forts et puissants; qu'il nous serait permis, Sans trop de présomption, de rêver une prochaine

revanche, et que nous inspirerions des inquiétudes à la Prusse.

Je laisse aux feuilles anglaises le soin de se mettre d'accord, mais je puis vous garantir que le gouvernement n'a reçu du cabinet de Berlin aucune observation du genre de celles dont parlent certains journaux d'outre-manche.

Il continue son œuvre de reconstitution et fait, sans aucune entrave extérieure, de patriotiques efforts pour relever la grandeur militaire de notre pays. Mais il n'est pas non plus, à ce degré illusionné qu'il éprouve la tentation de courir les chances d'un nouveau conflit.

Il sait trop bien que s'il est relativement facile de réunir en peu de temps de nombreuses troupes, de pourvoir abondamment les arsenaux, d'équiper et d'armer des hommes, il y a quelque chose d'également essentiel, d'indispensable même et qui est l'œuvre du temps seulement : c'est la réorganisation morale.

Quoiqu'on en ait dit, le succès du navire qui a été envoyé à Madagascar a été complet. Le roi des Hovas a fait droit à toutes les réclamations du gouvernement français, sans qu'il ait été besoin, comme on l'a dit, de menacer d'un bombardement et d'un débarquement. Les églises catholiques ruinées par les protestants seront reconstruites et les indigènes qui ont gêné la liberté de nos nationaux seront punis.

Je crois pouvoir vous annoncer, d'une manière positive, la suppression prochaine des passe-ports pour tous les voyageurs venant en France par n'importe laquelle de nos frontières.

Tous les bruits qui ont couru hier à la Bourse sur les causes de l'incendie qui a éclaté dans les baraques du campement de Roquencourt, sont absolument controuvés, je suis en mesure de l'affir-

Il n'y a encore rien de décidé au sujet du général qui commandait le fort de Vincennes au moment de la Commune, on attend le résultat de l'en-

On parle d'une grande réception à la présidence pour le 30 avril. Rien n'est pourtant arrêté.

Le prince Napoléon a traversé, hier, le département du Nord, se rendant en Angleterre.

Revue des Journaux

prince prassien, ains cinu s evenements espa-

A-t-on jamais songé à quel degré de grandeur serait parvenue la nation fiançaise sans les révolutions qui, depuis plus de quatre-vingts ans, la dévorent? Elle aurait non-seulement gardé, mais affermi sa vieille prépondérance; les découvertes des temps nouveaux auraient été les auxiliaires de son génie; son ascendant au loin n'eût fait que s'étendre et revêtir un éclat nouveau; elle serait restée la première en Europe par ses alliances et par ses traditions elle n'aurait permis à aucun Etat de grandir à côté d'elle et contre elle, et, à l'intérieur, sa richesse eût dépassé les limites connues dans l'histoire des empires. Il faut que la France soit bien vivace pour rester encore ce qu'elle est malgré tant d'épreuves qui épuisent; mais que l'on ne s'y trompe pas, on ne résiste pas indefiniment à de telles commotions. Une heure vient où les peuples sont à bout de voie, comme vient un moment où les excès terrassent les plus fortes natures.

Les principes sont nécessaires, et leur grandeur est incomparable. Ils élèvent une nation parce qu'ils les rapprochent des vérités éternelles ; ils lui impriment un caractère supérieur à ces inventions d'un jour d'où la loi morale est

absente; ils la soumettent à une règle qui plane au-dessus des esprits, qui vient de plus haut que nous et se trouve en harmonie avec les ressorts les plus secrets et les plus puissants de l'âme humaine. La grandeur des principes fait la grandeur des peuples qui se soumettent à leur empire. Il y avait jadis le sacre des rois; les principes sont le sacre des peuples; ceux-ci en tirent la vraie force, l'indomptable énergie, et cet esprit public qui n'est au fond que la foi vigoureuse d'une nation en sa propre destinée.

Tout est devenu petit parce que les principes sont délaissés. Où voyez-vous maintenant la marque des nobles choses, le cachet des sublimes inspirations, les saintes merveilles du désintéressement et du sacrifice? Toutes ces grandes choses ne fleurissent que sur le terrain des principes, terrain tristement abandonné aujourd'hui; et ce qui apparaît ailleurs n'est qu'une grande stérilité au milieu de beaucoup

entlemoram Français. op detrated acc

La Gazette de Cologne est fort émue de ce que nous avons dit au sujet des préparatifs qui se font en Allemagne pour une guerre possible contre la Russie. Elle nous répond en déclarant que les relations des deux nations sont plus tendres et plus intimes que jamais. Elle rappelle l'attachement connu de l'empercur Alexandre pour son oncle Guillaume, et nie l'antipathie non moins connue du czarevitch pour l'Allemagne.

Ce qui émeut surtout la Gazette de Cologne et ce qui lui a fait trouver les informations données par le Français si désagréables, c'est qu'elle sait très-bien à quel point nous avons été l'écho fidèle des appréhensions qui se manifestent en ce moment dans les cercles diplomatiques et militaires de Saint-Pétersbourg. On n'ignore pas, là-bas, que les officiers allemands apprennent, par ordre, le russe et que presque tous les dictionnaires et les grammaires russes des éditeurs de Leipsig ont été achetés par le ministère de la guerre; on sait que l'étude de l'invasion en Russie est à l'ordre du jour dans les écoles militaires prussiennes, comme l'était autrefois l'invasion en France. Voici, du reste, un fait nouveau et qui nous est signalé par d'autres correspondants. Par suite d'une inadvertance d'ingénieur, les chemins de fer russes se trouvent tous avoir été construits avec un écartement de rails plus considérable qu'en Allemagne et en France. Il en résulte que les wagons allemands ne peuvent circuler sur les lignes russes. Quand on a vu à Saint-Pétersbourg la manière dont les Prussiens se sont servis, en 1870 et en 1871, de nos chemins de fer et y ont employé leur propre matériel, on s'est réjoui fort de cette erreur de construction, et l'on y a vu une garantie de sécurité en cas d'invasion. Mais on a su dernièrement que le gouvernement prussien venait d'inventer un moyen fort rapide d'augmenter en cas de besoin l'écartement des roues de ses wagons, de façon à pouvoir les employer sur les chemins de fer russes. Cette nouvelle a causé une immense sensation en Russie, et a augmenté encore les appréhensions que l'on y avait conçues sur les desseins de l'Allemagne.

Patrie.

Les vœux émis par les conseils générau pendant cette inutile session d'avril sont pe nombreux; mais il en est deux qui sont e primés par un très-grand nombre d'assemblé es

départementales : l'un en faveur de l'instruc tion gratuite; l'autre dans le sens du service obligatoire et personnel.

Pour ce qui est de l'enseignement primaire, il est des conseils généraux, comme ceux de

la Moselle et de la Creuse, qui ont pris soin de bien spécifier « que les pères de famille » auront le droit de choisir le lieu et le mode » d'enseignement pour leurs enfants. » On remarquera, en outre, que ce sont les

conseils où les radicaux dominent qui ont refusé d'ajouter cette réserve importante et de contester la liberté des familles. Que peut faire la liberté des autres à ces gens dévorés de la fièvre de la dictature?

Quant au service militaire, plusieurs assemblées départementales ont motivé la répétition des vœux déjà émis, en insistant sur ce fait que les dispositions du gouvernement ne leur paraissaient pas assez favorables au principe du service personnel et obligatoire.

M. Thiers et M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui aiment tant à recevoir des compliments républicains des conseillers radicaux, accueilleront-ils avec le même intérêt ce reproche et

Quelques conseils généraux, mais en très-petit nombre, ont adressé à M. Thiers des adresses pour le féliciter de son gouvernement et pour l'encourager à rendre définitive sa République provisoire. Ces adresses ont été rédigées hors séance et ont pris ainsi un caractère particulier, pour échapper à la loi qui défend aux assemblées départementales l'ingérence dans les questions politiques.

Dans quelques autres départements, les promoteurs des adresses n'ont pu réunir qu'une minorité presque dérisoire de signatures : ainsi, dans la Seine-Inférieure, on n'a pu recruter que quinze signatures sur cinquante conseillers; dans la Dordogne, onze seulement sur quarante-sept; dans l'Ain, neuf conseillers sur trente-cinq; et les journaux officieux insèrent avec complaisance ces adresses, qui équivalent à des protestations silencieuses de la majorité de ces conseils.

Si les conseils généraux n'ont fait ni mieux ni davantage, ce n'est pas faute d'y être encouragés. L'excitation en ce sens est même venue de très-haut, si l'on en juge par la lettre de M. Bartélemy Saint-Hilaire adressé au président du conseil général des Basses-Alpes, à l'occasion d'une adresse votée au mois de novembre dernier.

L'honorable secrétaire intime de M. Thiers prend soin d'affirmer « que M. le président » a été très touché de cette déclaration. » Il rappelle ensuite que la loi interdit ces adresses; mais elles sont si agréables, que pour ne pas se priver de la joie de les recevoir, M. Barthelemy Saint-Hilaire enseigne aux conseils généraux la manière de tourner la loi : ce moyen consiste à ne voter a une adresse » qu'après la session close et hors séance.

C'est le moyen qu'on a essayé dans quelques départements, et qui a si médiocrement réussi dans la plupart, ainsi qu'on peut en juger par les exemples que nous citons.

Le Journal des Débats fait à ce sujet certaines réflexions, qui seront sans doute peu agréables à M. Barthélemy Saint-Hilaire, dont il met en relief le zèle excessif pour provoquer des coups d'encensoir au président.

- " Les Français, dit-il avec raison, sont si » naturellement portés à féliciter leurs gou-» vernements établis, ils aiment si fort à les
- » assurer de leur appui, qu'il leur est im-» possible de renfermer leur zèle dans les

» limites étroites de la loi. » Le Journal des Débats ajoute : « On rédige des adresses à » M. Thiers comme on en rédigera à son

» successeur; comme en en rédigeait à Na » poléon III, à Louis-Philippe, à Charles X,
 » à Louis XVIII, à Napoléon I^{er}.

Ces adresses sont de vrais clichés; elles peuvent servir à tous les régimes, elles leur ont déjà servi et serviront à d'autres plus tard. Mais ici une observation nous arrête: sous l'Empire, tous les hommes qui gouvernent ou sont influents aujourd'hui protestaient contre ce système des adresses; ils en signalaient l'illégalité; ils montraient qu'elles étaient dues à une excitation officielle, ils disaient: « le gouvernement se fait envoyer des adresses » et les critiques de toutes sortes pleuvaient sur ces épîtres anodines.

M. Barthélemy Saint-Hilaire aurait été des premiers, avec son illustre ami, à protester contre leur prétendue importance et leur illégalité.

Aujourd'hui, tout a changé, et les hommes d'opposition d'autrefois sont les promoteurs de ces adresses qu'ils critiquaient si vivement il y a peu d'années.

Sur ce point, comme sur tant d'autres, nous assistons donc à un spectacle très-instructif; celui d'un régime où tous les opposants d'autrefois, reproduisent, imitent et exagèrent tout ce qu'ils blâmaient sous le gouvernement antérieur. Il valait vraiment bien la peine de tant protester pendant vingt ans !

On remarquera, en cutre, que de sour les onseits où les radiches domineut qui dat

La réouverture de l'Ecole de médecine, fermée à la suite de l'agitation dont le cours du docteur Dolbeau fut récemment le théâtre, a eu lieu, lundi, sans qu'aucun tumulte nouveau se soit produit. La Faculté avait eu soin de faire en sorte, par diverses mesures prises, que les étudiants seuls fussent admis dans la salle du cours. Les agitateurs étrangers faisant défaut, tout est rentré dans l'ordre, qui, nous y comptons bien, ne sera pas de nouveau troublé.

Le Siècle, en annouçant cette reprise des leçons à l'Ecole de médecine, formule, à l'adresse des étudiants, des conseils contre lesquels nous ne pouvons trop nous élever.

« Une réunion d'étudiants, dit-il, doit avoir lieu ce soir pour délibérer sur la situation faite aux élèves par la réapparition de M. Doibeau dans sa chaire; nous espérons qu'ils tomberont d'accord sur la nécessité de faire le vide autour de ce professeur. La jeunesse se doit à elle-même de continuer, sans troubler l'ordre, à rester gardienne fidèle de la justice et de la morale outragées. »

Voilà donc les conseils que le Siècle donne à la jeunesse! Ces conseils, du reste, nous les connaissons de longue date. Ce sont les mêmes, ou d'autres analogues, qu'il donnait aux militaires sous l'Empire, et qui, en détruisant le respect de l'autorité, ont engendré la plus funeste indiscipline, préparé nos désastres et notre décadence. Après les avoir répandus dans les casernes, il les propage aujourd'hui dans les écoles, et il s'imagine qu'avec ce système il régénérera notre société.

Comment le Siècle, s'il ne se propose pas, de parti pris, de saper toutes les bases de l'ordre social, ne voit-il pas qu'ériger les soldats en critiques de leurs chefs, les jeunes gens en juges de leurs professeurs, c'est préparer un bouleversement inévitable, c'est nous livrer à la plus affreuse anarchie, c'est nous mettre à la merci des ennemis de notre pays?

président du conseil général des Basses-Alpes, à l'occasion d'une reduisse votée nu mois de

Le gouvernement a beau chercher à rassurer les esprits par des déclarations tendant à faire croire que les passions anarchiques sont calmées et que l'ordre public ne court aucun danger, il survient de temps en temps des faits qui démontrent combien ces déclarations sont chimériques et combien l'optimisme de l'auto-

rité est peu sondé.

Ainsi il est avéré que l'opération du désarmement de la garde nationale, entreprise après
la désaite de la Commune, n'a amené que des
résultats incomplets, et qu'un grand nombre de
fusils n'out pas été rapportés aux mairies; des
canons mêmes auraient été conservés par des
ex-insurgés, sans que la police ait jamais pu

découvrir l'endroit où ils sont cachés.

D'un autre côté, il y a quelques semaines, nons apprenions que le gouvernement venait de faire saisir sur divers points de la frontière des envois considérables de poudre dont la destination était inconnue.

Rapprochant ces faits du vol récent de canons qui vient d'être commis au fort de Vincennes, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer des craintes, et de formuler des doutes à l'endroit d'une prétendue sécurité qui en réalité n'existe pas.

Ce vol de canons — quatre pièces de campagne de 4 et deux obusiers de montagne dans un fort gardé par des sentinelles et où la surveillance doit être incessante, est la chose la plus extraordinaire qui se soit produite depuis longtemps : il a dû certainement, à l'étranger, faire rire à nos dépens.

Or, il paraît que cette soustraction n'est pas la seule qui ait été commise, et l'on se serait aperçu depuis que 150 kilogrammes de poudres ou de cartouches ont également disparu du fort de Vincennes.

Il a fallu nécessairement, pour opérer ces différents vols, l'entente de plusienrs militaires de la garnison du fort avec des individus du dehors. L'enlèvement d'un matériel d'un poids aussi considérable n'a pu, en effet, se faire en une seule fois et sans que ses auteurs aient été vus. Ce qui semble confirmer notre appréciation, c'est le suicide d'un jeune soldat qui, il y a deux jours, se brûlait la cervelle au fort, sans que rien, dans sa conduite antérieure ait pu faire prévoir sa résolution. Nous apprenons, en outre, que cinq individus, soupçonnés de participation aux vols commis, viennent d'être arrêtés à Vincennes.

Tout cela, nous le répétons, ne prouve pas qu'il faille s'endormir dans une trompeuse sé-

Times (de Londres).

Un véritable ministère bonapartiste existe, commande et gouverne. M. Rouher, — ce n'est pas un secret pour personne, — est le chef de ce cabinet, tout comme en 1869. Il donne audience aux mêmes heures, le matin, aux chefs des divers départements, le soir à ses confidents. M. Chevreau a repris le ministère de l'intérieur, et il a sous ses ordres des hommes intelligents qui l'informent de tout ce qui se passe en province. La correspondance avec les préfets est active, mais ne contient rien qui puisse compromettre personne.

Le département de la police appartient à M. Piétri. Il a sous ses ordres ses anciens agents. Le ministre de la justice est tenu par un des anciens secrétaires de M. Billault. Il dirige les poursuites de façon à prouver qu'il connaît son affaire. C'est à lui qu'on doit le succès de l'affaire Janvier de la Motte, les larmes de Jules Favre dans l'affaire Laluyé et les incidents du procès Trochu... Le parti républicain radical est le seul dont il ne se préoccupe pas : il sait que les membres de ce parti ne sont bons qu'à se dévorer entre eux et qui n'est besoin de personne pour les exci-ter à se détruire. Il ne cherchera donc pas à amener M. Gambetta à la barre d'aucun tribunal : du reste, il le considère comme un homme à peu près sini. On attendait mieux de sa part.

Un ministère très-important, c'est celui de la guerre.... Mais le point faible, c'est le ministère des finances. Cependant on parvient à équilibrer les recettes et les dépenses. Tout l'argent est employé à faire de la propagande. Beaucoup de journaux parisiens obéissent à une impulsion habilement donnée. Dans les provinces, il y a moins à faire; mais l'opinion publique y est cependant travaillée. Un grand nombre de journaux publient des articles qui leur sont envoyés par une correspondance centrale. Des petites brochures, souvent trèsbien écrites et très-piquantes contre les hommes du 4 septembre, sont répandues à profussion....

Les autres parties de la hiérarchie administratives existent et sont à l'œuvre, et l'ouvrage fait, dans les bureaux, pour M. Thiers, est communiqué à M. Rouher.

INFORMATIONS

Des journaux s'obstinent à raconter que M. Rouher est allé porter à Chislehurst trois millions que lui aurait remis la commission de liquidation de la liste civile.

Ce fait est absolument controuvé. Loin d'être disposée à envoyer de l'argent à Chisle-hurst, la commission entre de plus en plus dans la voie des chicanes étroites et refuse la restitution d'objets tout à fait personnels appartenant à l'Empereur. (Pays.)

un tres-grand nombre d'assemble

Le mot d'ordre des républicains en tournée est décidément de compromettre M. Thiers. Partout ils prononcent son éloge.

M. Alfred Naquet, député, a prononcé lundi un grand discours à Aix, qu'il a terminé en montrant M. Thiers faisant chaque jour un nouveau pas vers la République, et déclarant que le jour où le territoire sera libéré la Chambre n'aurait plus sa raison d'être.

On a remarqué l'absence de M. Grévy à toutes les soirées données par M. Thiers à l'Elysée. On en conclut que le président de l'Assemblée nationale désapprouve l'initiative prise par le président de la République.

Le Souverain Pontife a adressé un discours à 400 étrangers de différents pays qui avaient sollicité une audience.

D'après l'analyse télégraphique adressée à l'Agence Havas, le Souverain Pontife après avoir parlé du Portugal et de l'Espagne, aurait continué en ces termes :

« Je bénis la France, habitée par tant d'esprits généreux; je prie que cette nation marche unie et dans la concorde. Je prie pour que certains partis exagérés, d'un et d'autre côté, disparaissent pour toujours. Il existe un parti qui craint trop l'influence du Pape; et ce parti doit reconnaître que sans humilité, il n'y a pas de parti juste. Il existe un autre parti opposé à ce deruier, qui oublie complètement les lois de la charité, et sans la charité on ne peut pas être vraiment catholique. Je conseille donc au premier l'humidité, et à ce dernier la charité, à tous l'union, la concorde et la paix, afin qu'ils puissent combattre ensemble l'incrédulité et l'impiété

Je bénis la pauvre France qui n'est pas libre. Ne sont-ce pas des chaînes, cette contribution de sang qu'on nous demande pour le service militaire? Je prie pour l'Allemagne qui est aujourd'hui subjuguée et divisée par un esprit anti-catholique et ambitieux, afin qu'elle reste ferme et constante. Il est nécessaire dans tous les Etats d'obéir à celui qui commande; mais il est nécessaire de dire la vérité. Nous prions Dieu pour qu'il donne la force aux évêques allemands de sontenir les droits de Diea de l'Eglise et de la société. Nous prions pour la conversion des sots (sic) qui s'appellent vieux catholiques parce qu'ils introduisent dans l'Eglise des erreurs vieilles et déjà refutées. Nous prions pour l'empire d'Autriche qui a si grand besoin de nos prières. Nous prions pour la Belgique, qui se montre si affectionnée au Saint-Siège. Je la bénis particulièrement et souhaite qu'elle ne change pas ce qu'elle a aujourd'hui. Je bénis les catholiques de l'Irlande, de la Pologne, de la Hollande, de toute l'Europe, ainsi que les catholiques d'Amérique et de l'Orient. Je prie Dieu pour la fin du schisme fatal qui règne à Constantinople. »

On donne comme certain que les représentants réclameront du gouvernement des explications sur la situation politique extérieure de la France. Des groupes parlementaires auraient déclaré qu'ils ne pouvaient rester plus longtemps dans l'ignorance des faits que préparent le voyage politique de la reine Victoria, les entrevues mystérieuses tenues en Italie lors de la présence du prince prussien, ainsi que les événements espagnols.

La dernière séance du conseil général de l'Oise a été signalée par un petit fait qui révèle une certaine incompatibilité entre la qualité de prince d'Orléans et les fonctions de président d'un conseil général. M. le duc d'Aumale s'est retranché derrière la loi pour ne pas faire voter une adresse à M. le président de la République; mais il était temps que la session fût close, car quelques conseillers se proposaient, dit-on, de provoquer de la part du prince une déclaration formelle en faveur du régime actuel.

Tout est bien qui finit bien!

On raconte qu'un diplomate étranger, qui a joué un grand rôle dans l'histoire récente d'un Etat presque allemand, était allé, ces jours derniers, à Chislehurst, et qu'en quittant l'ex-empereur il lui avait exprimé l'espoir de voir bientôt les haines apaisées et le prince impérial rappelé en France. A ces mots, Napoléon III se serait levé et se serait écrié: « Pourquoi mon fils? Pourquoi pas moi-même? » Il paraît que le

diplomate auquel ce propos a été tenu n'est autre que M. de Beust.

La Patrie a reçu de son correspondant stras.
bourgeois une lettre où se trouve ce tableau de de la physionomie générale actuelle de Strasbourg.

« Dans toutes les classes de la société, du plus élevé jusqu'au plus humble, tout le monde est resté Français de cœur et d'âme. Catholiques, protestants, israélites rivalisent à l'envi les uns des autres comme chaud patriotisme el comme exécration de l'étranger. En politique, il n'y a d'autre parti que celui de français, et les sentiments de cette noble population sont plus que jamais ceux qui faisaient dire autrefois avec raison, en parlant d'elle: « Ils sont les plus « Français d'entre les Français. »

« La résistance est ici aiguë; elle prend à 3 toutes les formes, s'accentue de toutes les façons. Dans les rues, les hommes exhibent fièrement sous le nez des officiers allemands, soit le rubat de la Légion d'honneur, soit celui d'une mé daille militaire française quelconque. Les vieux médaillés de Sainte-Hélène redressent leur do voûté par l'âge et allument les dernières flammes de leur regard pour passer devant les vainqueurs.

« Parmi les non décorés, — notamment les paysans, — j'ai vu sur le gilet un ruban tricolore en guise d'attache de montre. Nombre de dames gardent le deuil ou portent suspendu au cou un médaillon sur lequel est gravé le drapeau de la France avec cette devise : « Je te resterai fail dèle »

«C'est une débauche de tricolore qui n'en fini plus: bagues, broches, épingles, tout est au trois couleurs. Jusqu'aux œufs de Pâques de cette année, qui, eux aussi, ont été peints de bleu, blanc et rouge.

« A la vitrine des principaux libraires, des m. chands d'estampes et de musique, les livres, la brochures, les gravures, les photographies, la musique, tout est marqué au coin du patrotisme le plus ardent. Plusieurs des gravures et de photographies exposées vont même si loin dans les sentiments de vengeance ou de revanche que leurs sujets expriment, qu'il y a lieu de s'étonne quelque peu qu'on puisse impunément les afficher aux yeux des Allemands.

« Pour vous en donner une idée, je vais vous citer quelques sujets : le Rhin, de Gustave Donavec la poésie d'Alfred de Musset; le serge Hoff, avec cette légende : « Celui qui a tué plus de cinquante Allemands » ; l'Alsace, 1870 et 1871, trois gravures bien connues à Paris : bref, toute la collection Goupil et Cie.

« Les promenades sont désertes. La parade militaire, qui a lieu chaque jour au Broglie are accompagnement de musique, n'attire que quel ques familles allemandes implantées depuis l'or cupation, dont c'est la, presque, la seule distration, réduites qu'elles sont à se fréquenter entre elles, car elles ne peuvent franchir le seuil d'aucune famille strasbourgeoise. Théâtres, balt concerts, divertissements, n'existent pour aim dire pas pour la grande majorité de la population

« Dans les brasseries et les cafés, où l'uretrouve une certaine animation, des lignitacites de démarcation séparent les Alsaciens de Allemands: le côté droit pour ceux-ci, le côté gauche pour ceux-là.

« On ne s'adresse jamais la parole, on nes regarde même pas, sauf lorsque survient un rixe, ce qui est assez fréquent, souvent sous plus futile des prétextes. Alors poings et bâlous s'en donnent à cœur joie, et si quelques soldat de la garnison s'avisent de dégaîner, les tabouret les brocs deviennent des armes redoutable entre les mains des rudes gars de Strasbourg.

« La Taverne alsacienne de MM. Gruber Rech, a déjà été souvent le théâtre de scèns sanglantes, terminées seulement par l'invasion la force armée. D'autres établissements publis sont exclusivement fréquentés par un parti, l'acfé de Broglie, par exemple, qui est absolument français.

Chronique locale

et méridionale.

Par décision de Mgr :

M. Lacombe, curé de Sainte-Colombe, a és

nommé curé de Camburat; M. Ferrié, vicaire de Martel, a été nomme curé de Sainte-Colombe;

M. Rhodes, vicaire de Frayssinet, a été nomple curé de Léobard. Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur, nom

Le Conseil municipal vient de rejeter la deas. mande d'admission gratuite, à l'école communale de quatre enfants présentés par le curé de la rg: paroisse dans les conditions suivantes :
10 Famille très pauvre, 5 enfants; contri-

du bution foncière : néant ;

nde 2º Famille misérable, 4 enfants en bas âge; noli. contribution foncière: 1 fr. 50;

i les 3º Famille vivant péniblement, 5 en fants; el contribution foncière : de 3 à 4 fr.

e, il 4º Famille, une veuve seule avec son vieux t les père, âgé de 69 ans, et deux enfants de 7 à 9 plus ans; contribution foncière: de 15 à 20 fr.

Or, sur la liste de la gratuité dressée par plu M. le maire, à l'exclusion de M. le curé, se trouvent des familles dont la contribution s'élève rend à 30, 40 et même 50 fr., et qui sont relativeons, ment dans l'aisance.

Ny aurait-il pas quelque intérêt à connaître aban les motifs qui ont pu déterminer la décision du mė. conseil municipal?

Agréez, etc.

mes

avec

3 T'00

CROS, curé de St-Cirgues.

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer les personnes nées sur les territoires cédés à la Prusse par les traités des 10 mai et 11 décembre 1871, qu'elles doivent, si elles désirent conserver la nationalité française, en faire la déclaration devant le Maire de Ieur domicile avant le 1er octobre 1872.

AVIS

Le 22 mai prochain, à 2 heures après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Prélature, à l'adjudication au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour l'allongement du pont du canal de Luzech.

Le ministre de la guerre a pris les disposi-

affi- 1º Les troupes de gendarmerie recevront à avenir par homme d'infanterie ou de cavalerie.

Comme cartouches de sûreté.

20 cartouches à balle (2 paquets de 9 cartouthes et 2 cartouches libres.)

2º Ces mêmes troupes recevront pour le tir à

36 cartouches à balle (4 paquets de 9 car-

Les cavaliers seuls recevront en plus 10 carlouches sans balle pour habituer les chevaux au

3º Il sera constitué, en outre, dans chaque chei-lieu de compagnie une réserve de munitions, à raison de 9 cartouches par homme (1 paquet de 9 cartouches) qui sera à la disposition ain du commandant de la compagnie.

Des doutes se sont élevés sur l'époque à parlir de laquelle doit commencer à compter le service des jeunes gens de la classe de 1870.

Aux termes de la loi votée le 10 août 1870 par l'ancien Corps législatif, les jeunes soldats de la classe 1870 doivent être inscrits sur les contrôles comme étant libérables :

Le 10 août 1875, du service actif.

le 10 août 1879, du service militaire dans les armées de réserve présentement constituées Par la garde nationale mobile, qui n'est nullement supprimée, comme on aurait tort de le

Nous lisons dans la Patrie:

L'affichage de la loi contre l'Internationale opere sur tous les points du territoire avec une activité des plus louables, et nous savons que le gouvernement a donné les instructions les plus anutieuses et les plus sévères pour en assurer exécution. Toutefois, des renseignements quiarrivent de plusieurs départements, il résollerait que cet affichage n'a pas lieu dans les Petiles communes. Cette lacune serait des plus legrettables, car on sait que l'Internationale allaque maintenant aux populations agricoles.

LYCEE DE CAHORS

Compositions du 10 Avril 1872.

Mathématiques élémentaires. Mathématiques — 1er Rigal, 2º Guéguen Philosophie. Version Latine — 1er Dugès, 2e Gilles.

Rhétorique. id. - 1er Combarieu, 2e Serrano.

Seconde. id. - 1er Boussac, 2e Largeleau. Troisième.

id. - 1er Rives, 2e Imberty. Quatrième.

id. - 1er Combarieu, 2e Dentraygues. Cinquième.

id. - 1er Poujade, 2e Cantarel. Sixième. id. - 1er Castagné, 2e Grépon.

Septième. Orthographe - 1er Bertrandy, 2e Nouvelles.

Huitième. id. - 1er Verdy, 2e Boudet. Enseignement secondaire spécial.

Deuxième année. Mathématiques. - 1er Andrieu, 2e Couture. Première année.

Mathématiques — 1er Conty, 2e Dissès. Année préparatoire.

Français — 1er Bonnet, 2e de Lagranval. Classe préparatoire. — Première division. Orthographe - 1er Gayet, 2e Miquel.

Deuxième division: id. - 1er Dartigalongue, 2e Castagné. Troisième division.

id. - 1er Redon, 2e Gratacap.

Le Proviseur, RICHAUD.

Nous lisons dans le Journal de Lot-et-

Joudi, à trois heures et demie, le P. Félix a prononcé devant une nombreuse assistance le sermon de charité que nous avions annoncé. L'éloquente parole du célèbre prédicateur a produit un immense effet.

Vendredi, à 7 heures et demie, dans l'église Cathédrale, un second sermon a été prêché par l'éminent orateur, au profit de l'œuvre si intéressante des Petits Travailleurs.

Nous trouvons dans la Gazette des Campagnes une recette infaillible, paraît-il, pour détruire les chenilles au printemps. Il suffit de verser quelques gouttes d'huile de noix sur les bourses ou nids des chenilles, et instantanément ces insectes sont asphyxiés.

La statuette en bronze représentant un sanglier de l'époque Gallo-Romaine, qui a été trouvée le 13 mars dernier dans les fouilles de la fondation de la maison de M. Bris, quartier de la Gare, à Cahors, vient d'être vendue, à ce que l'on nous dit, au Musée de Saint-Germain pour la somme de 500 francs. De cette manière elle n'est pas perdue pour la science, mais nous aurions mieux aimé la voir au Musée de notre ville, si Cahors avait un établissement de ce genre ouvert au public.

Bulletin Vinicole

On écrit de Bordeaux :

La lune rousse d'avril a commencé le 8; elle ne paraît pas encore terrible pour nous effrayer, cependant les nuits et les matinées sont fraîches; mais heureusement que nous n'avons pas d'humidité; espérons qu'elle sera clémente.

Le calme est de nouveau revenu sur notre place, malgré la ferme tenu et la hausse établie sur les

On écrit de la Basse-Bourgogne :

La taille est terminée, le provinage cette année est impossible; la plupart des sarments ne poussent que du bas, beaucoup resteront, sauf ceux qui se trouvent au pied des souches et que la neige a

On écrit des Charentes:

Les viticulteurs commencent à respirer, le vent glacial des derniers jours est heureusement tombé selon l'expression consacrée de nos cultivateurs et la gelée, par ce temps sombre, n'a pu venir après lui. Cependant, ce même vent, après plusieurs indécisions, a l'air de vouloir fermement remonter au nord, et encore nous répéterons : gare aux tendres bourgeons de la vigne que le froid avait enrhumés (sic), ou paralysés plutôt, selon l'opinion de notre maître vigneron qui, dans ce moment opère comme un véritable artiste, en pratiquant sur une assez grande échelle la greffe en fente enterrée.

Le rayonnement nocturne est donc encore à craindre, et s'il fait geler au Pérou, en pleine Amérique du Sud, que ne devons nous pas craindre en Saintonge! Heureux le propriétaire qui a des vignes dont l'altitude peut défier toutes les gelées printanières.

On écrit des Côtes-du-Rhône:

On commence à piocher la vigne, cette première façon se fait par un temps magnifique. Un moment une gelée nous a paru imminente, heureusement nous en avons été quitte pour la peur, le temps paraît être au beau. Depuis deux ou trois jours le vent du Midi a fondu les neiges dont nous étions environnés, ce qui fait espérer que nous sommes à peu près hors de danger. Les bourgeons commencent à s'épanouir, on aperçoit quelques raisins. Si ce temps dure encore huit jours on les verra sur toutes les souches. Le prix des vins est à peu près le même que celui que je vous ai fait connaître dans mon dernier bulletin.

On nous écrit du Cher :

On donne en ce moment par un temps, magnifique, la première façon aux vignes. Les bourgeons qui avaient été épargnés par les grands froids de l'hiver ont été en partie détruits par la gelée de la fin de mars, aussi, quoiqu'il arrive, ne compte-t-on que sur une bien faible récolte; néanmoins les vins n'ont encore subi aucune augmentation.

On écrit du Languedoc:

Après une série de mauvais jours et de froides matinées, le beau temps est revenu; le vent du Midi souffle et pousse à la végétation des vignes ; les premières façons à la charrue, suivies du décavaillonage, se font partout dans les meilleures conditions; tout serait donc pour le mieux, si les gelées du commencement de mai n'apparaissaient pas comme un point noir à l'horizon. En effet, les agriculteurs ont souvent remarqué qu'aux matinées de brouillard du mois de mars correspondaient jour par jour des gelées dans le mois de mai. Or, nous avons eu du brouillard le 3 et le 17 mars; si cette observation se vérifiait encore cette année, le mal serait considérable.

On nous écrit de Narbonne :

Les vignes bourgeonnent bien, elles promettent beaucoup.

MAIRIE DE CAHORS.

Cahors. - Marché du 20 Avril 1872 Blé.

En vente: 171 hectolitres. — Vendu: 132 hectolitres. - Prix moyen: 23 fr. 50 l'hectolitre.

En vente: 44 hectolitres. — Vendu: 24 hectolitres. - Prix moyen: 12 fr. 96 l'hecto-

Dernières nouvelles

Paris, 18 avril, 8 h. 45, soir.

Le conseil de guerre a condamné à mort le colonel Frédéric-Henry; Gérin, aux travaux forcés à perpétuité; Félix, à la déportation dans une enceinte fortifiée; Leprince, à la déportation sim-

Barcelone, 18 avril.

Les craintes de faits graves augmentent. Une colonne de troupes a atteint une bande d'insurgés, en blessant quelques-uns et faisant des prisonniers.

> Paris, 19 avril, 11 heures 55 minutes.

La grève de Castres est terminée; les ouvriers ont repris leur travail; quelques grévistes sont poursuivis pour violence envers ceux qui ne voulaient pas participer à la grève.

Aucune décision n'a encore été prise dans l'affaire Kératry. On attend le dossier complet pour résoudre la question.

Le principal auteur du vol des canons de Vincennes, le nommé Frælinger, luxembourgeois, a été

L'arrivée de M. d'Arnim, ambassadeur de Prusse, n'est pas encore annoncée.

Versailles, 49 avril.

Les vacances touchent à leur fin; les députés arrivent à Versailles. Déjà mille bruits circulent sur les incidents qui doivent signaler le début de la session. On parle d'interpellations sur la venue de M. Thiers à Paris et l'usage qu'il a fait, d'un palais de l'Etat; on assure que plusieurs membres de la droite proposeront d'infliger un blâme à M. Gambetta pour sa campagne dans l'Ouest.

Rien de nouveau au sujet des nominations soit diplomatiques, soit administratives. M. Thiers manifestait dernièrement le désir et exprimait l'espoir qu'elles pourraient paraître à l'Officiel samedi ou dimanche, avant la réunion de la Chambre; mais il est peu probable que cet espoir se réalise.

M. Casimir Périer a refusé le poste d'ambassadeur à Londres.

Bourse de Paris.

Paris, 20 avril 1872, soir.

Théâtre de Cahors

Direction de M. SAINT-MARTIN-LACLAVERIE

Dimanche, 21 avril 1872.

Deux grands ouvrages:

La Famine de Paris 1870-1871

Drame nouveau en 5 actes.

LES DOMESTIQUES Vaudeville en 3 actes.

Bureaux, à 7 h. 1/2. — Rideau, à 8 h.

Le Temps annonce qu'il donne a tous ses abonnés nouveaux tout ce qui a paru du beau roman de Georges Sand: Nanon, dont il poursuit et va terminer la publication, et en même temps l'analyse complète (avec reproduction des principales dépositions) de l'enquête parlementaire sur les événements du 18 mars. - Bureaux: Faubourg Montmartre, 10. - Trois mois, 17 fr.

LE TOUR DU MONDE

Nouveau Journal hebdomadaire des voyages Publiésous la direction de N. Edouard Charton

AVIS DES ÉDITEURS

La publication du Tour du monde, que les éditeurs avaient dû interrompre au mois de septembre dernier, à la suite de nos premiers désastres, a repris son cours, le 18 juin 1871, par la mise en vente de la livraison 560. - A dater de ce jour-là et jusqu'à fin décembre prochain, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement de la onzième année, il paraîtra une livraison seulement par quinzaine, le Samedi; mais, à partir de janvier 1872, la publication redeviendra hebdomadaire comme avant.

L'impossibilité de regagner le temps perdu, en publiant plusieurs livraisons par semaine; la crainte aussi d'imposer les souscripteurs, en leur demandant trop à la fois, a déterminé les éditeurs à adopter cette modification temporaire dans la péridiocité de leur journal. Le onzième volume, en cours de publication, portera la date de 1870-1871.

Les abonnés, servis directement par la poste n'ont point à se préoccuper de cette mesure; ils recevront un nombre de livraisons proportionné à la durée de leur abonnement.

L'AUTOGRAPHE

ÉVÉNEMENTS DE 1870-1871.

On se souvient du succès de l'Autographe. Les événements terribles qui viennent de se dérouler depuis un an ont fourni à M. H. de Villemessant les éléments d'une nouvelle série de cette publication, qui est appelée à exciter une vive curiosité.

L'abonnement est de vingt-cinq francs. -Pour recevoir franco, à domicile, des numéros de l'Autographe, envoyer autant de fois soixante centimes en timbre-poste qu'on en désirera d'exemplaires, à M. H. de Villemessant, 3, rue Rossini, à Paris.

Les sonscriptions aux obligations du chemin de fer de Lille à Valenciennes sont reçues sans frais, dès ce jour, jusqu'au samedi soir 13 avril dans les bureaux de la société Industrielle, Banque de crédit et d'Emission (anonyme), 57, rue Taitbout à Paris, et, dans les départements, à ses succursales.

On verse 25 francs en souscrivant. Tous coupons et titres sont reçus en paiement au cours moyen du jour.

Annonces

CHEMINS DE FER

DE SEVILLEA XHERES ET CADIX

C'est le 9 mai que doit expirer irrévocablement le dernier délai pour adhérer à la tran-

Si à cette époque la transaction n'avait pas réuni le nombre d'adhésions indispensable, le chemin de Séville serait déclaré en faillite, les obligations auraient perdu toute valeur, et les obligataires qui se seraient abstenus d'adhérer n'auraient qu'à s'en prendre à eux-mêmes des conséquences désastreuses de leur incurie.

Le Conseil d'Administration adresse ce dernier avis aux obligataires et les invite à déposer sans plus de retard leurs titres et leurs adhésions chez leurs agents de change ou banquiers.

Dans les Départements les principaux banquiers et agents de change reçoivent les dépôts d'obligations et se chargent d'envoyer les adhésions à MM. les fils de Guilhou jeune, banquiers à Paris, rue Blanche, nº 72, qui conti-nuent à payer à tous ceux qui adhèrent UN franc 42 c. 1/2 par obligation, pour les intérêts anticipés du 1er semestre de 1871.

Crédit Foncier de France.

Emission à 470 fr. d'Obligations foncières de 500 fr. 5%. — Emissions an pair d'Obli-gations communales 5 1/2% à 5.6, 7, 8, 9 ou 10 ans d'échéance. - On souscrit, à Paris, au Crédit Foncier de France, rue neuve des capucines nº 19; - dans les départements : aux recettes des Finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit Fon-

ILLUSTRATION UNIVERSELLE

Texte: Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Paris pittoresque: l'enclos de la rue Haxo. — Fêtes de l'indépendance hollandaise. — Un soldat, souvenir de la guerre. — La souscription pour le rachat du territoire (fin). — Arrestetion pour des hardits d'entre fin). restation par des bandits d'un train de voyageurs sur la ligne de Séville à Cordoue. — Les
Théâtres. — Paris pittoresque; les transplantations d'arbres. — L'Exposition du Havre. — Revue littéraire: poètes et érudits. — Les grands
Magasins: la Ville-de-Saint-Denis. — Messe pour
la Caisse des Ecoles à Saint-Eustache la Caisse des Ecoles, à Saint-Eustache.

Gravures: Paris: le pèlerinage de la rue Haxo.

— Hollande: monument commémoratif de la prise de la Brielle; nymphe apportant le drapeau de l'indépendance; - la ville et le port de la Brielle en 1572; — Guillaume Ier de Hollande, d'après Mierevelt; — Arrivée de S. M. le roi Guillaume III; — Pose de la première pierre du monument commémoratif de l'indépendance hollandaise. — Espagne : le train de Séville à Cordoue arrêté par les brigands entre Valdepenas et Manzanarès. - Exposition de Lyon. - Les

modes nouvelles : modèles inédits communi par les magasins la Ville-de-Saint-Denis. ris : sermon de charité prononcé à Saint p tache, au profit de la Caisse des Ecoles du arrondissement. - Echecs. - Rébus.

CHOCOLAT MENIER

SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom

Henies, Goutte et Maladies de la Vessi En écrivant au Gué(Vendée)à M. le docteur Paqui

Pour tous les extraits et articles non signés A, Lavi

VENTE VOLONTAIRE

AUX ENCHERES PUBLIQUES POUR CAUSE DE DÉPART

DU MOBILIER DE LUXE ET ORDINAIRE de M. CAVAGNIAC de Cahors

1º Meubles. - Armoires, Armoires à glace, Secrétaires, Bureau ministre, Bahuts, Canapés, Fauteuils, Chaises, Buffets et Tables de salle à manger, Commodes, Lits, Bibliothèques, Piano avec ses accessoires, Etagères, etc., etc. : le tout en palissandre, acajou, noyer.

2º Literie. - Matelas de laine et de crin, Lits de plume, Sommiers, Couvertures en laine et en coton, Couvre-pieds en étoffes de soie, de laine, de coton ; Edredons, Rideaux et garnitures de lits et de croisées.

3º Lingerie. - Services de table de luxe et d'usage ordinaire, Draps de lit, Linge de cuisine.

Le tout en grande quantité. 4º Tapis. - Pour appartements, Foyers, Descentes de lit (partie ordinaire et partie d'Aubusson).

5º Garnitures de cheminée. — Pendules, Candelabres, Chandeliers, Vases, Glaces, Bronzes, Lustres, Suspensions.

6º Porcelaines et Cristaux. - Pour Service de luxe et Service ordinaire, des fabriques de Limoges, Sèvres, Anglaises, Chinoises, Japonaises; Caves à liqueurs, Réchauds.

7º Tableaux. — Peintures de prix, Gravures, Lithographies, Ouvrages illustrés et autres.

8º Voitures. - Calèches, Phaëtons, Breaik, Selles, Harnais et accessoires.

9º Batterie de cuisine. - Cuivre, etc., etc.

10° Vins. — Vins vieux en fûts. Grande quantité de vins fins rouges et blancs (2,000 bouteilles environ) provenant des meilleurs crus, tels que Cahors, Lassagne, Thézac, Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Marsala; - Rhum, etc., etc.

La vente de ce mobilier sera effectuée au comptant, à Cahors, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, le 24 avril et jours suivants, dès 9 heures du

ORDRE DE LA VENTE A CAHORS

Le 24 avril 1872 : Batterie de cuisine, Vins en fûts et en bouteilles;

Le 25 avril : Meubles et Literie;

Le 26 avril : Garnitures de Cheminée et Tapis ; Le 27 avril : Porcelaines et Cristaux;

Le 28 avril : Linge de toutes sortes et objets divers ;

Le 29 avril : Tableaux, Gravures, Livres, etc.

Le mobilier sera exposé dans les Salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors, où le publicsera admis à le visiter, les 22 et 23 avril 1872. Les vins seront vendus, maison Cavaignac et à l'Hôtel-de-Ville.

AVIS AUX DAMES

Teinture en tout genre, réparation et mise de châles en vêtements sans les couper.

SPÉCIALITÉ

Teinture de Crèpes de Chine et des Robes de soie. Moirage et impression de toutes soiries. Teinture des anciennes soies pour ornements d'Eglises. Mise à neuf et réparation des Tapis des Gobelins, d'Aubusson, etc. Le Magasin est situé rue Portail-au-Vent, maison Burgalières. Ateliers quai Billié, maison Lagarrigue.

PARFUMERIE ANGLAISE DE RIMMEL

SAVON LYCERINE pour adoucir les mains.		denen
BEREAL WENT BEREAL WIND OF SEPARATE PROPERTY OF SULTING PROPERTY.		75
A BIALD B GEREAL BERIARIAN TOUR IS TOUGHT OF JOS POINS		/16
LEGISTICS TO THE STREET TO THE STREET STREET STREET		50
STIMULUS pour faire croître les chèveux		7))
ACHADENTINE pour blanchin les dents	3	>>
AQUADENTINE pour blanchir les dents	3) N
Chez tous les parfumeurs, Paris, 17, houley des Italia	Lines	82363

En vente à la Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors

LA QUESTION MILITAIRE EN 1871

Par M. le Baron d'AUPIAS de BLANAT

Tendant le siège de Paris, il a été difficle de se procurer dans les departements et à l'étionger, certains produit que ne de fabriquent que Sans cette ville ce que a fait naite grand nombre Similations tendant à remplacer les products d'origine de goudron presente por moi le quemin Jour forme de liqueur concentres a eti specialement le point de mune des imitateurs en caison de la vente considerable, expliqueer fine ses proprie Tes bienfaisantes. Oyant analyse mois meme, et fait Je conserve le rayfort-les différents tijs per de l'queun concentres de goudrons qui de trouvent dans la commerce und de ces products différent com pletement du mien parleur competi. ne voulant pan anomerune responde -Bilie morale qui ne mincombe pas, Je declare que je ne puis garantir la Bonno, preparation et par suite l'effice. cité que du seul Goudon de Guyot préparé pour moi. Je ne se veud quen flacous enveloppés d'un popier que dil le por un dessur de couleur rouge. bique et postant une étéquette à dessins Vest-hoile suclaquelle de trouve ma Vignature ?

EN BLOC OU A PARCELLES

1. GRANDE MAISON d'habitation, appartenant à M. CAVAIGNAC, située Cahors, Boulevard Nord et rue des Augustins,

Composée de grands et petits appartements, Ecuries et Remises, Terrasses, Cours, Jardins, Caves, d'une contenance environ de 3,650 mêtres carrés. 2. PROPRIÉTÉ du BAYLOU, située sur les communes de l'Hospitalet et de Pern,

Consistant en MAISON de Maître et ses dépendances, écuries et Remises ; MAISON servant à l'exploitation avec Granges et Etables : Jardins, Terres labourables, Prés, Vignes, Bois et Pâtures, d'une contenance de 100 hectares environ.

S'adresser à M. VAYSSIÉ, chez M. Cavaignac; M. ANDURAND, fils, Cours Fénelon, et à MM. les Notaires de Cahors.

ANNEES D'UN SUCCÈS TOUJOURS CROISSANT 200,000 cures authentiquement justifiées.

Les constatations, les prescriptions des plus hautes sommités médicales, prouvent que : les Gastrites, les Gastralgies, les Dyspepsies, les Dyssenteries, les Diarrhées, les Constipations chroniques opiniâtres, les Hémorrhoïdes, la Goutte, les Rhumatismes, l'Asthme, les Catarrhes, les Glaires, les Pâles couleurs, les Maux provoqués par les retours d'âge ou de puberté, les Eruptions, les Dartres, enfin toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie, des Intestins, de la Peau et du Sang, sont guéries radicalement par la graine de Moutarde Blanche de Didier. - Nul traitement n'est plus simple, plus sûr, et moins dispendieux; ses merveilleuses vertus médicales, attestent pleinement la popularité de cet incomparable médicament. -Dépôts chez MM. Wimel, pharmacien à Cahors; Houillé, épicier Place Basse, à Figeac.

GRAND SUCCES

LA VELOUTINE est une poudre de riz spéciale

préparée au bismuth,

par consequent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible: aussi donne-t-elle au teint une fraicheur naturelle.

CH. FAY Parfumeur, rue de la Paix, 9.



complété jusqu'à ce jour du Département du Lot DISTANCES u Canton, Nouvellement in aux chefs-lieux

La conversion des obligations 1863 et de 1865 en obligations no velles, décrétée par le Gouverneme tunisien, et qui devra être acher dans le délai de quatre mois, a com mencé le 15 avril courant, au siège la Banque des chemins de fer d'intére local (37, boulevard Haussmann, Paris) exclusivement chargée par col trat de procéder à cet échange la contre titre.

Les bureaux seronts ouverts de l heures à 3 heures.

FLEURS ARTIFICIELLES

MARRE FLEURISTE A CAHORS Galerie de Fontenille, boulevard Nord

Bouquets d'église et de fête votive. Globes garnis et Globes avec socle. Cylindres ronds et Cylindres ovales. Couronnes nuptiales et Couronnes mor tuaires. — Médaillons. — Feuillages as sortis. — Papiers de toute couleur.

Grand assortiment de vases en porce

laine et vases garnis.